

## Fiche d'information 2022-2023

Nom de l'école	Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
Code Erasmus+ de l'école	FPARIS 190
Direction	François Brouat, Directeur
Adresse	60 boulevard de la Villette, 75019 Paris, France
Site Internet	<a href="http://www.paris-belleville.archi.fr">www.paris-belleville.archi.fr</a>

### Direction des relations internationales

Coordinateur	Odile, Canale
Téléphone	+33 1.53 38 50 26
Courriel	<a href="mailto:odile.canale@paris-belleville.archi.fr">odile.canale@paris-belleville.archi.fr</a>
Coordinateurs pédagogiques	Marie-Ange Jambu, architecte Paul Gresham, architecte

Responsable des étudiants entrants	Bianca Gonzalez
Téléphone	+33 1.53 38 50 28
Courriel	<a href="mailto:bianca.gonzalez@paris-belleville.archi.fr">bianca.gonzalez@paris-belleville.archi.fr</a>
Site internet, rubrique international	<a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/presentation/">https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/presentation/</a> <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/sinscrire/">https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/sinscrire/</a> <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/etudier/">https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/etudier/</a>

Responsable des étudiants sortants	Anabel Mousset
Téléphone	+33 1.53 38 50 27
Courriel	<a href="mailto:anabel.mousset@paris-belleville.archi.fr">anabel.mousset@paris-belleville.archi.fr</a>

### Procédure d'inscription pour les étudiants étrangers en mobilité

Conditions d'admission	<p>Nous recommandons aux étudiants d'intégrer l'ENSA-PB au 1<sup>er</sup> semestre.</p> <p>Les étudiants peuvent venir en 2<sup>ème</sup> année et 3<sup>ème</sup> année de licence, 1<sup>ère</sup> année de master. Possibilité de venir en 2<sup>ème</sup> année de Master. (Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de Master devront suivre les cours de Master 1<sup>ère</sup> année).</p> <p>L'étudiant devra suivre uniquement les cours de l'année dans laquelle il est inscrit et devra respecter la structure du programme de l'ENSA-PB.</p> <p><b>L'étudiant devra avoir acquis une maîtrise suffisante de la langue française. Niveau B1 minimum recommandé.</b></p>
------------------------	--

<p>Procédure de candidature Et dates limites de nominations/inscriptions</p>	<p>L'université d'origine annonce les étudiants nominés au service des relations internationales de l'Ensa-PB <u>par mail</u> puis elle recevra la procédure de nomination en ligne. Ensuite l'étudiant recevra le lien qui lui permettra de s'inscrire en ligne. <u>Date limite de nomination en ligne par les universités :</u> 1<sup>er</sup> semestre : 15 avril 2022 2<sup>ème</sup> semestre : 28 octobre 2022</p> <p><b><u>Date limite d'inscription en ligne par les étudiants :</u></b> 1<sup>er</sup> semestre : 13 mai 2022 2<sup>ème</sup> semestre : 10 novembre 2022 <b>Une attestation d'admission à l'Ensa-PB sera envoyée à l'étudiant</b></p>
<p>La langue d'enseignement et cours de français</p>	<p><b>Tous les enseignements sont en français.</b> Des cours de français intensifs ont lieu au mois de septembre (2 crédits ECTS). Des cours de français extensifs sont proposés tout au long de l'année (à chaque semestre) (1 crédit ECTS). Ils sont gratuits et organisés par l'école. Les crédits sont accordés à condition que l'étudiant ait assisté à tous les cours sans absences. Les examens et les rattrapages se font exclusivement en français (l'anglais n'est pas autorisé).</p>
<p>Calendrier pédagogique</p>	<p>L'année universitaire dure 10 mois, d'août/septembre à fin juin. Elle est divisée en deux semestres. Vacances de Noël (2 semaines), vacances d'hiver (une semaine), vacances de printemps (2 semaines). <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2021/06/MOBILITE-calendrier-L2-a-Master-2-2021_2022.pdf">https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2021/06/MOBILITE-calendrier-L2-a-Master-2-2021_2022.pdf</a> (le calendrier universitaire 2022-2023 sera consultable sur notre site web courant mars/avril 2022)</p>
<p>Inscriptions pédagogiques</p>	<p><b>Sur la fiche d'inscription pédagogique, il sera demandé à l'étudiant de classer par ordre de préférence les studios et les cours, l'école ne pouvant pas honorer forcément le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> choix...</b> L'étudiant doit s'inscrire aux cours dans l'année dans laquelle il est inscrit. L'étudiant devra respecter la structure du programme de l'Ensa-PB. <b>Les catalogues de cours de licence et master peuvent être téléchargés sur le site de l'école <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/">https://www.paris-belleville.archi.fr/</a> (rubrique «formation» »licence » ou « master »)</b> Les guides 2022-2023 seront disponibles au début de chaque semestre.</p>
<p>Contrat pédagogique <u>Pour les étudiants ERASMUS</u></p> <p>Projet de plan de cours <u>Pour les étudiants hors ERASMUS</u></p>	<p>Le projet de contrat pédagogique pour l'année 2022-2023 est établi avant l'arrivée de l'étudiant. Le contrat pédagogique définitif sera établi après la période d'inscription pédagogique.</p> <p>Un projet de plan de cours pour l'année 2022-2023 sera demandé avant l'arrivée de l'étudiant.</p>
<p>Crédits ECTS</p>	<p>L'étudiant doit obtenir au moins 30 crédits ECTS par semestre et 60 crédits ECTS par an pour valider sa mobilité. Système des « ECTS ». La notation s'effectue avec des lettres. <b>Les résultats de l'étudiant sont sanctionnés par une note spécifique à l'ENSA-Paris-Belleville (Local grade).</b> Article 5 <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2021/09/2021_reglement_etudes_21_22_VF.pdf">https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2021/09/2021_reglement_etudes_21_22_VF.pdf</a></p>

Logement	<p>L'école n'est pas située sur un campus universitaire et ne propose pas de résidence universitaire, les étudiants doivent trouver eux-mêmes un logement dans le parc privé de Paris. L'étudiant trouvera diverses informations dans le guide pratique de l'étudiant accueilli en mobilité (rubrique « logement ») et aussi sur notre site web, rubrique « acteurs » » étudiants »</p> <p><a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/logements/">https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/logements/</a></p>
Accueil des étudiants	<p>Une séance d'accueil ainsi que des visites architecturales sont organisées en septembre. Guide <b>pratique de l'étudiant accueilli en mobilité</b></p> <p>A LIRE ATTENTIVEMENT</p> <p><a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2021/07/2021_etudiant_accueilli_VF-5.pdf">https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2021/07/2021_etudiant_accueilli_VF-5.pdf</a></p>
Couverture Sociale et Responsabilité civile	<p>Couverture sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les étudiants ressortissants de l'Union Européenne devront envoyer une copie de leur carte européenne d'assurance maladie à jour.</li> <li>➤ Les étudiants <b>NON</b> ressortissants de l'Union Européenne devront s'enregistrer sur le site : <a href="https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/">https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/</a></li> </ul> <p>Responsabilité civile</p> <p>Chaque étudiant devra avoir une assurance de responsabilité civile <u>valable en France</u> qui lui garantit des <b>dommages</b> qu'il pourrait causer à autrui.</p> <p>Celle-ci est OBLIGATOIRE et devra être souscrite en France (environ 15 euros)</p>